

Le 1^{er} adjoint au Maire

Le 23 avril 2008

N/Réf : GP/JP

Madame, Monsieur,

Les élections municipales se sont achevées voici plus d'un mois. Le temps de la gestion, au seul service des Ciotadens, est venu. Et l'heure n'est plus et ne doit pas être aux polémiques, encore moins aux faux débats et aux affrontements artificiels.

Certains recalés du suffrage universel ne l'ont apparemment pas compris. Pour faire oublier sans doute leur retentissant échec électoral, ils essaient à nouveau de développer de mauvaises querelles autour de l'avenir de la plage, depuis le port de plaisance des Capucins jusqu'à celui de Saint Jean.

Vous avez légitimement droit à la vérité. La voici...

Depuis 1975, l'Etat concède à la ville une partie de la gestion de son littoral. La réglementation nous a imposé le renouvellement, en 1990, pour une surface de 2.000 m² de plage. Elle l'exige à nouveau cette année.

Les municipalités successives n'ont attribué que 900 m² sur les 2.000 concédés, pour des activités de bain de mer, laissant les autres surfaces de sable libre de toute occupation.

Notre municipalité s'inscrit dans le droit fil et dans le strict respect de la politique adoptée jusqu'ici par ses prédécesseurs. **Ainsi avons nous confirmé à de nombreuses reprises que, seuls, ces 900 m² seraient délégués à une exploitation de bain de mer - les autres 1100 m² restant libres de toute occupation.**

S'emparant de l'enquête publique initiée par les services de l'Etat et préalable à cette concession, qui vient de s'ouvrir en mairie, certains feignent de découvrir cette situation quasi historique. Et s'emploient à répandre depuis quelques jours rumeurs et mensonges, affirmant que notre municipalité allait « *vendre ses espaces naturels à des investisseurs privés au détriment des Ciotadens* ».

Cette politisation absurde d'un dossier parfaitement banal et cette tentative de manipulation de l'opinion par quelques agitateurs sont misérables et inacceptables.

Elles témoignent d'une médiocrité sanctionnée à plusieurs reprises, au cours des dernières années, par les Ciotadens. Ceux-ci savent bien, en effet, les efforts qu'ils ont consentis aux côtés de la municipalité dirigée par Patrick BORE, pour rendre sa prospérité et son rayonnement à La Ciotat, tout en préservant résolument son formidable patrimoine naturel et environnemental.

Il convient, aujourd'hui encore, de ne pas être dupes de ce nouveau coup bas porté à notre ville, mais au contraire, de se réunir pour accélérer, ensemble, le renouveau de La Ciotat.

Je vous remercie de votre confiance.




Guy PATZLAFF